

Étape de développement 08/11 : pourquoi ce blocage... et comment en sortir

Autor(en): **Juilland, Dominique**

Objektyp: **Preface**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): - **(2007)**

Heft 3

PDF erstellt am: **11.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



ETH-ZÜRICH

14. Mai 2007

BIBLIOTHEK

Etape de développement 08/11 : pourquoi ce blocage... et comment en sortir

Div Dominique Juillard

Président de l'Association de la Revue militaire suisse (ARMS)

Il n'est pas certain que tous nos compatriotes mesurent pleinement l'ampleur de la révolution que représente la chute du mur de Berlin. En effet, jamais depuis sa fondation en 1291, notre pays ne s'est trouvé dans la constellation géostratégique que nous connaissons depuis 1989 : une île au milieu d'une Europe occidentale unifiée, entièrement entourée de pays appartenant au même système politique et économique (l'Union européenne) utilisant la même monnaie (Euro), adhérant au même système de sécurité intérieure (Schengen) et membre ou coopérant avec le même pacte de sécurité collective (OTAN).

Jusqu'alors, la Suisse avait vécu près de 700 ans entourée de pays poursuivant des intérêts divergents, sources de conflits.

Ainsi n'existe-t'il plus, en termes militaires, de contexte géostratégique spécifique pour la Suisse, puisque celui-ci se recoupe intégralement avec l'espace sécuritaire européen. Il n'y a désormais plus de menaces militaires contre la Suisse qui ne seraient pas automatiquement des menaces pesant sur l'UE.

Puisque nous vivons maintenant dans le même espace géostratégique que nos voisins, il n'est pas inintéressant d'étudier comment ceux-ci conçoivent leur outil de défense. Aujourd'hui, selon les termes du Commandement de la doctrine et de l'enseignement supérieur de l'armée de terre, les Armées françaises ne sont pas conçues pour la défense classique du territoire : « L'hypothèse de la résurgence d'une menace majeure contre l'Europe occidentale a été retenue comme fondement d'un 'scénario d'emploi des forces', dit 'scénario 6'. Sa très faible probabilité suppose 'des délais suffisants pour qu'il soit possible de procéder à une adaptation progressive à un changement de format de notre outil de défense à partir de dispositions appropriées prises dès le temps de paix'... En conséquence, le modèle d'armée retenu pour les forces terrestres n'a pas été établi en référence à ce scénario, dont la faible probabilité exclut qu'il puisse avoir un caractère dimensionnant ».

Ceci contraste avec le discours de certains de nos compatriotes, pour qui la défense du territoire helvétique reste la première, pour ne pas dire l'unique vocation de l'armée. Vivons-nous sur le même continent ?

Armée XXI est le premier pas pour adapter nos forces armées à ce nouvel environnement sécuritaire. L'étape de développement 08/11, telle qu'elle a été conçue par l'EM de planification et proposée aux Chambres fédérales, est une suite logique de cette adaptation : redimensionnement des forces dédiées au combat interarmes classique, adaptation des moyens pour faire face aux nouvelles menaces et augmentation de notre engagement en faveur des opérations de maintien de la paix. Ce projet prend en compte l'évolution des risques et menaces, tout en intégrant les conditions politiques et sociales, telles que l'enveloppe financière et le potentiel démographique.

Mais en démocratie, il ne suffit pas qu'un projet soit bon pour qu'il soit adopté. Encore faut-il –et c'est très bien ainsi– qu'il obtienne une majorité des suffrages au Parlement ou aux urnes. Or, manifestement, les débats des derniers mois prouvent que la deuxième condition n'est pas remplie.

Une alliance contre nature a empêché l'adoption de ce projet. Les parlementaires situés aux deux extrémités du spectre politique ont uni leur voix et ainsi dominé un centre acquis à cette étape de développement. Les débats aux Chambres ont démontré que le centre à lui seul ne peut obtenir une majorité. A l'instar de l'élection présidentielle française, il faudra donc que ce centre fasse alliance avec les franges modérées de droite ou de gauche. Si l'alliance se fait à droite, c'est bien un compromis pour une armée gardant beaucoup d'attaches avec le passé qui risque de prendre le dessus. En revanche, une alliance avec la gauche modérée pourrait bien déboucher sur la sauvegarde du projet intégral de l'étape de développement 08/11.

Pour le plus grand bien de nos forces armées, qui seraient ainsi aptes à répondre au mieux aux missions qui les attendent en ce début de XXI^e siècle, caractérisé par la mondialisation et la diversification des risques et des défis.

D.J.